



Rapport annuel  
ARCOM Lille

2023

Sommaire

<b>I.</b>	<b>Composition et fonctionnement du Comité</b>	<b>2</b>
	<i>A. Composition</i>	
	<i>a) Membres et Présidente</i>	
	<i>b) Agents</i>	
	<i>B. Fonctionnement</i>	
	<i>a) Focus sur la composition du CTA</i>	
	<i>b) Locaux</i>	
	<i>c) Réunions</i>	
<b>II.</b>	<b>Paysages audiovisuels</b>	<b>3</b>
	<i>A. Paysage radiophonique</i>	
	<i>a) Reconductions</i>	
	<i>b) DAB+</i>	
	<i>B. Paysage télévisuel local</i>	
<b>III.</b>	<b>Activités du Comité</b>	<b>7</b>
	<i>A. Activité générale</i>	
	<i>B. Activité détaillée</i>	
	<i>C. Appel</i>	
	<i>D. Contrôles techniques</i>	
	<i>E. Activités de l'attaché technique</i>	
<b>IV.</b>	<b>Relations extérieures et communications</b>	<b>9</b>
	<i>a) Visite</i>	
	<i>b) Audition</i>	
	<i>c) Colloque</i>	
	<i>d) Réunion</i>	
	<i>e) Relation institutionnelle</i>	
	<i>f) X (anciennement Twitter)</i>	
<b>V.</b>	<b>Les moyens matériels du CTA</b>	<b>13</b>
	<i>A. Locaux</i>	
	<i>B. Informatique et télécom</i>	
	<i>C. Matériel de contrôle</i>	
	<i>D. Véhicule</i>	
<b>VI.</b>	<b>Bilan, propositions, perspectives</b>	<b>14</b>

## **I. Composition et fonctionnement du Comité**

### **A. Composition**

#### a) Membres et Présidente

Au 31 décembre 2023, le Comité de Lille était composé de :

*Mme Nathalie Massias*

Présidente du Comité

Présidente de la Cour administrative d'appel de Douai (Nord)

Nommée le 1<sup>er</sup> décembre 2021, 1<sup>er</sup> mandat, échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

*Mme Graziella Basile*

Journaliste indépendante (Aisne)

Nommée le 6 décembre 2017, 2<sup>ème</sup> mandat, échéance le 15 décembre 2025.

*M. Maurice Brouiller*

Professeur agrégé de musique au lycée Mariette de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Nommé le 6 juillet 2022, 1<sup>er</sup> mandat, échéance le 5 juillet 2027.

*M. Jacques Charpoux*

Responsable technique régional de Towercast à la retraite (Pas-de-Calais)

Nommé le 10 mars 2020, 1<sup>er</sup> mandat, échéance le 9 mars 2024.

*M. David Guillemetz*

Expert-comptable à Amiens (Somme)

Nommé le 1<sup>er</sup> juin 2022, 1<sup>er</sup> mandat, échéance le 31 mai 2027.

*Mme Perrine Hamon*

Présidente assesseure à la Cour administrative d'appel de Paris (Nord)

Nommée le 2 octobre 2012, dernier mandat, échéance le 4 avril 2025.

*Mme Laurence Morel*

Intermittente du spectacle (Nord)

Nommée le 28 novembre 2018, 2<sup>ème</sup> mandat, échéance le 27 novembre 2026.

#### b) Agents

Les agents permanents étaient au 31 décembre 2023 :

Nathalie Pinoli, secrétaire générale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Hervé Herlem, attaché technique audiovisuel depuis avril 2000

### **B. Fonctionnement**

La charge de travail des agents permanents s'est intensifiée en raison de l'absence d'assistante en 2023.

#### a) Focus sur le fonctionnement du CTA en 2023

Il est à déplorer la difficulté à recruter une assistante pérenne, respectant les statuts imposés par le règlement intérieur (mise à disposition d'un agent de catégorie C de la préfecture). Malgré de multiples diffusions de la fiche de poste à la préfecture de Lille, peu d'agents se sont portés candidats. Deux personnes intéressées ont pris des renseignements mais n'ont pas donné suite au motif de la nature du contrat de mise à disposition.

Pour pallier ce dysfonctionnement et venir en soutien à l'Arcom Lille, deux intérimaires ont été recrutés pour des contrats de deux mois en début et fin d'année 2023.

Les mandats de tous les membres se sont poursuivis sans avoir à être renouvelés.

b) Locaux

Le Comité est hébergé dans les locaux de la DRAC des Hauts-de-France depuis avril 2019, les bureaux occupent l'intégralité d'une aile du bâtiment au rez-de-chaussée.

Lors des réunions du Comité, la DRAC met à disposition, gracieusement, les différentes salles de réunions.

c) Réunions

Le Comité s'est réuni les 11 janvier, 15 mars, 17 mai, 5 juillet, 27 septembre, 25 octobre et 20 décembre, soit un total de sept réunions en 2023.

## II. Paysage audiovisuel

### A. Paysage radiophonique

a) Reconductions

Par la décision n°2023-LI-001, le Comité a autorisé pour la deuxième fois l'association Radio 3 Dès à diffuser dans la zone de Provilleux-et-Plesnoy.

Le 27 septembre, le Comité s'est prononcé favorablement pour la première reconduction des autorisations délivrées à Viv'FM, Canal FM et Radio Galaxie FM.

Les autorisations de Planète FM, Radio Plus, Métropolys et Radio FG arrivant à échéance, lors de la plénière du 20 décembre, le Comité a accordé la possibilité de reconduire pour une première fois lesdites autorisations.

A cette même réunion, le Comité a répondu favorablement aux demandes de Europe 2, Nostalgie Lens, Nostalgie, Radio Classique et RTL2 concernant la possibilité d'une deuxième reconduction de leurs autorisations.

b) DAB+

L'appel complémentaire DAB+ n°9 dans le ressort de l'Arcom Lille s'est conclu par la sélection du candidat Europe 2 pour la zone de Lille local, réunion du 17 mai.

Au niveau national, le déploiement du DAB+ s'accélère en particulier avec le DAB+ métropolitain, certains axes autoroutiers sont désormais couverts. Dans le ressort de l'Arcom Lille, cette tendance s'est traduite en novembre, sur les autoroutes A1, Paris – Lille, et A2, Cambrai – Valenciennes ; en décembre, sur l'autoroute A26, Saint-Quentin – Calais.

Par ailleurs, le 4 janvier 2023, l'allumage du DAB+ dans la zone Amiens local avec treize opérateurs retenus a été effectif. Le paysage radiophonique en DAB+ se compose désormais de deux allotissements étendus et de sept allotissements locaux.

Le Comité a continué de suivre avec attention le processus de développement des multiplex pour la radio numérique terrestre dans le Nord et le Pas-de-Calais. Des contrôles sont effectués régulièrement afin de vérifier la diffusion des programmes pour lesquels les opérateurs ont été retenus.

C'est ainsi que 5 opérateurs ont cessé d'émettre en DAB+ en 2023 :

- **CN'O** (association Radio Hainaut-Cambrésis) a arrêté de diffuser le 2 février à la suite d'un conflit avec l'opérateur du multiplex – la SA Coop Radio (action judiciaire en cours) dans l'allotissement de Valenciennes ;
- **Hello le Nord** (SA Sydel – Ha Media) a vu son autorisation abrogée pour les allotissements de Calais et d'Amiens étendu en novembre ;
- **Capsao** (SAS Native Media) a restitué la ressource pour les allotissements de Calais et de Dunkerque en novembre ;
- **Radio Pitchoun** (SAS Pitchoun Medias) a vu son autorisation abrogée pour l'allotissement de Calais en novembre ;
- **FIP** (service publique) a vu son autorisation abrogée en décembre pour l'allotissement de Lille puisque FIP est, depuis, diffusé sur le DAB+ métropolitain (entendu au moins à Lille).

⇒ Ces six canaux seront intégrés dans l'appel DAB+ n°10 du 15 novembre 2023.

Toutefois, il convient de noter les difficultés financières rencontrées par certains opérateurs qui diffusent en FM et en DAB+.

Pour les radios associatives, la double diffusion génère des coûts plus élevés que prévu. La secrétaire générale a organisé une rencontre le 25 septembre avec les opérateurs de catégorie A en double diffusion. La subvention supplémentaire du FSER allouée aux doubles diffuseurs ne suffit pas à couvrir les charges générées par le DAB+. La majorité des opérateurs doivent choisir entre le règlement des factures des coûts de diffusion ou la perspective d'engager du personnel afin de maintenir à l'équilibre les comptes budgétaires.

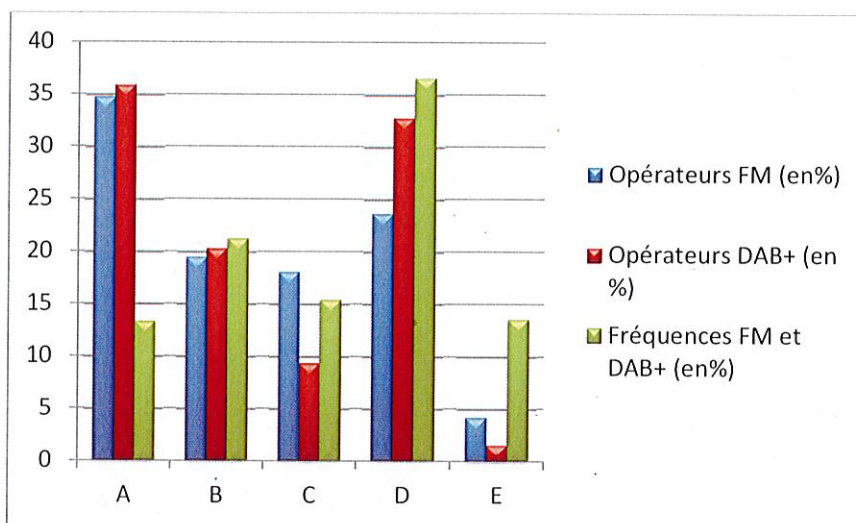
Les radios commerciales ne sont pas épargnées par cette envolée des charges liées à la double diffusion, elles doivent également intégrer ce surcoût dans leurs budgets pour maintenir les comptes à l'équilibre. Le problème est d'autant plus prégnant que le marché publicitaire demeure peu dynamique.

4

#### Répartition quantitative des opérateurs autorisés en FM et en DAB+ par catégorie

Catégorie	A	B	C	D	E	Total
Opérateurs FM	25	14	13	17	3	<b>72</b>
Opérateurs FM et DAB+	22	12	5	22	1	<b>62</b>
Fréquences FM et DAB+	49	72	58	133	51	<b>363</b>

### Répartition des opérateurs et des fréquences par catégorie (FM et DAB+)



### Répartition des fréquences du secteur privé par département

Au 31 décembre 2023, la répartition des fréquences FM attribuées par département s'établit comme suit :

Département	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Nombre de fréquences par département
Aisne (02)	5	10	5	21	11	52
Nord (59)	12	13	21	17	15	78
Pas-de-Calais (62)	7	23	17	29	15	91
Somme (80)	1	9	9	15	8	42
nombre de fréquences par catégorie	25	55	52	82	49	263

5

### Répartition par groupe d'opérateurs

GROUPES	RESEAUX	Nombre de fréquences	Part de fréquences par groupes par rapport aux 263 fréquences du CTA
RTL France Radio	RTL	22	
	RTL 2	11	
	FUN RADIO	15	
	TOTAL	48	18,46%
LAGARDERE	EUROPE 1	19	
	EUROPE 2	15	

ACTIVE BROADCAST	RFM NORD	11	
	TOTAL	45	17,31%
NRJ GROUP	NRJ	18	
	NOSTALGIE	15	
	CHERIE FM	11	
	RIRE ET CHANSON	6	
	TOTAL	50	19,23%
NEXT RADIO	RMC	8	
	BFM Business	1	
	TOTAL	9	3,46%
TOTAL GENERAL DES GROUPES		152	58,46%

## B. Paysage télévisuel local

Le Comité a suivi la programmation des cinq chaînes de télévision locales :

- **Wéo Nord – Pas-de-Calais**, Lille (59), programme généraliste régional

Autorisation initiale : 2009-253 du 7 avril 2009

Reconduction : décision n°2018-LI-29 du 14 mars 2018

Service local de télévision axé sur des magazines quotidiens ou hebdomadaires d'une durée de 6 à 27 minutes, traitant de l'économie, de l'emploi, des événements locaux et régionaux, d'art et de culture. Les émissions de fond sont d'un format long (57 mn).

- **Wéo Picardie**, Amiens (80), programme généraliste régional

Autorisation initiale : 2016-858 du 30 novembre 2016

Service local de télévision axé sur des magazines quotidiens ou hebdomadaires d'une durée de 6 à 27 minutes, traitant de l'économie, de l'emploi, des événements locaux et régionaux, d'art et de culture. Les émissions de fond sont d'un format long (57 mn).

- **BFM Grand Lille**, Lille (59), programme d'information en continu

Autorisation initiale : 2013-171 du 15 janvier 2013

Reconduction : décision n°2022-LI-03 du 1<sup>er</sup> juin 2018

Service local de télévision axé sur l'information de l'agglomération lilloise en continu, diffusée en formats courts. Par semaine, la durée des émissions locales est de 151 heures environ, dont 69 heures environ de première diffusion.

- **BFM Grand Littoral**, Lille (59), programme d'information en continu

Autorisation initiale : 2016-857 du 30 novembre 2016

Service local de télévision axé sur l'information en continu de la Côte d'Opale, diffusée en formats courts. Par semaine, la durée des émissions locales est de 151 heures environ, dont 69 heures environ de première diffusion

- **MaTélé**, Saint Quentin (02), programme généraliste local

Autorisation initiale : 2013-169 du 15 janvier 2013

Reconduction : décision n°2022-LI-04 du 1<sup>er</sup> juin 2018

Service local de télévision axé sur des magazines quotidiens ou hebdomadaires traitant de l'économie, de l'emploi, des événements locaux et régionaux, d'art et de culture.

### III. Activités du Comité

#### A) Activité générale

Activité	Nombre	Commentaire
<b>Réunions</b>	7	
<b>Avis</b>	17	
<b>Décisions</b>	8	
<b>Publications au JO</b>	8	

#### B) Activité détaillée

	Décisions	Avis	Avenant ou convention	Publication JO
<b>Modifications</b>				
Administratives	2	4	3	2
Programmes				
Techniques	1	10 (17)		1
<b>Appels</b>				
Recevabilité (nb d'opérateurs)		1 (28)		
Allotissements déjà autorisés		1		
Nouveaux allotissements				
<b>Reconductions</b>				
Reconductibilité (nb d'opérateurs)	1 (3)	1 (6)		1
Reconductions (nb d'opérateurs)	4 (4)			4
Négociation de convention				
<b>Autorisations temporaires</b>				
Radio				
TV				
<b>Manquements / Infractions</b>				
Mise en garde				
Mise en demeure				
Sanction				
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>8</b>



## Fréquences temporaires : Drive-In

Les quatre demandes d'autorisation de fréquence temporaire ont été faites par la société OC CINE. La diffusion des films a eu lieu à Niergnies (59) en avril, à Glisy (80) en juin, à Eppe (59) en juillet et à Glisy (80) en octobre.

Le Comité a mis tout en œuvre pour satisfaire les demandes reçues : diligence lors de l'instruction des demandes administratives et techniques dès leur réception, passerelle entre les services du Comité et ceux de l'Autorité.

### C) Appels

#### ✓ Appel général FM

Après le lancement de consultation publique préalable en décembre 2021, l'Autorité a procédé à l'appel général aux candidatures en FM (décision n° 2023-1010, modifiée du 15 novembre 2023 : 168 fréquences réparties sur 33 zones.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 16 janvier 2024.

#### ✓ Appel complémentaire DAB+ n°10

Le 15 novembre 2023, l'Autorité a lancé l'appel DAB+ n°10 au niveau national (décision n°2023-1002). A l'échelle de l'Arcom Lille, 8 ressources sont disponibles : Amiens étendu (1), Amiens local (1), Calais (3), Dunkerque (1), Lille (1) et Valenciennes (1).

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 6 mars 2024.

#### ✓ Appel télévision locale

Le 26 juillet, l'Autorité a procédé à un appel aux candidatures pour l'édition d'un service de télévision à vocation locale diffusé en clair par voie hertzienne à temps complet sur la zone de Lille (décision n° 2023-703).

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 27 septembre.

Une seule candidature a été reçue et déclarée recevable le 4 octobre, celle de la société anonyme STM pour le projet « Wéo Nord – Pas-de-Calais ».

Le candidat a été reçu en audition publique, au siège de l'Autorité, le 8 novembre à 15h. L'Autorité a décidé de sélectionner ce candidat et va désormais engager des discussions avec lui sur les termes de sa future convention. Celle-ci sera signée le 13 mars 2024, avec une autorisation de diffuser à partir du 7 avril 2024.

Pour mémoire, Wéo Nord - Pas-de-Calais avait été autorisé initialement le 7 avril 2009 par la décision n° 2009-253 du 7 avril 2009 parue au journal officiel le 3 mai 2009. Le service avait été reconduit le 14 mars 2018 par décision n° 2018-LI-22 du 14 mars 2018 parue au journal officiel le 18 avril 2018.

## D) Contrôles techniques

Rubriques	Total
Temporaires (nombre d'instructions)	2
Modifications techniques FM (nombre d'études et suivis)	4
Modifications techniques TNT (nombre de visites sites et émetteurs)	26
Entraide inter CTA (nombre de jours)	1
Zones sensibles FM (Plaintes - nombre de déplacements)	13
Zones sensibles TNT (Plaintes - nombre de déplacements)	2
Vérifications fréquences RNT	760
Vérifications fréquences TNT (nombre de Mux vérifiés)	52
Vérifications fréquences FM (nombre de fréquences vérifiées)	247
Nombre de réclamations AM	0
Formation autres ATA (nombre de jours)	0

## E) Activités de l'attaché technique de l'audiovisuel

En 2023, Hervé Herlem a :

- assisté à deux contrôles de site de l'ANFR ;
- assisté aux réunions et fête à l'ARCOM les 1<sup>er</sup> et 2 juin ;
- réalisé des études, mesures et expérimentation pour la suppression de la fréquence 107,9 MHz à Soissons (5j) dans le cadre de l'appel aux candidatures ;
- contrôlé et rédigé des PV pour non émission en DAB+ de CN'O à Valenciennes, Hello le nord à Amiens et Calais, Radio Pitchoun à Amiens et Calais, Capsao à Calais et Dunkerque.
- pris les mesures des émetteurs belges et anglais (2j) en vue de l'arrivée de France 2 et France 3 en UHD (10j) ;
- contrôlé le démarrage de 20 multiplex métropolitains M1 et M2 au dernier trimestre.

9

## IV. Relations extérieures et communication

### Visites

Le 12 janvier, la secrétaire générale a visité les franchisés Chérie FM. Le matin à Cambrai (59), M. Binet et son équipe ont reçu la secrétaire dans les locaux historiques de la radio. L'après-midi à Lens (62), M. Piotr a fait la visite des studios avec une explication bienveillante du matériel technique. Tant avec M. Binet qu'avec M. Piotr, les échanges ont été agréables et nourris de réflexions constructives.

Le 9 février, Eric Cocquempot, gérant de la radio NRJ Nord Littoral (La Longuenesse – 62), a reçu la secrétaire générale dans son studio. Au cours de cette visite de courtoisie le représentant de l'office de tourisme a fait la promotion à l'antenne d'un match de sport peu commun : le roll-ball (mélange de handball et de basket-ball sur roller).

Le 5 juillet, visite - de nuit - de l'imprimerie des journaux du groupe Rossel à Villeneuve d'Ascq qui a permis de voir les rotatives en marche.

Le 11 octobre, visite des studios de Pastel FM à Roubaix. M. Tir et son équipe ont présenté les programmes réalisés avec les partenaires de la radio, les activités assurées par les bénévoles.

Le 25 octobre, les membres du Comité et les agents permanents se sont déplacés aux studios d'Horizon à Béthune. Rencontre avec M. Devilliers et son équipe.

### **Demandes de rendez-vous**

Le 6 janvier, le représentant de radio Graf'Hit a souhaité rencontrer la secrétaire générale pour lui présenter les projets de la radio, en vue du prochain appel FM.

Le 22 mars, M. Bizeau, coordonnateur et représentant le réseau Francas de l'Aisne (02), a présenté l'association Francas avec un focus sur l'antenne axonaise et son projet de web radio qu'il espère opérationnel à la rentrée de septembre.

Le 29 mars, rencontre avec Stéphanie Zorn, rédactrice en chef de *La Voix du Nord*. Projet d'intégrer les modules de formation EMI que le journal propose aux établissements scolaires.

Le 15 septembre, échange avec le principal et le professeur documentaliste du collège de Beuvrages. Possibilité de créer un événement avec la classe Média en mai 2024.

Le 21 septembre, rencontre avec M. Rimbaud, président de l'association CN'O, dont le service n'est plus diffusé en DAB+ depuis février.

Le 17 novembre matin, M. Cocquempot (NRJ Nord Littoral) est venu remettre les bilans de sa société. Temps d'échange sur les projets et la situation financière de la radio.

Le 17 novembre après-midi, M. Baduel, gérant de la maison FG, de passage à Lille a rendu une visite de courtoisie à la secrétaire de l'Arcom Lille.

### **Auditions**

Le 27 septembre, les représentants de la FRANF et de l'association Haute Fidélité ont présenté les résultats d'une étude menée sur les radios associatives en Hauts-de-France, relative aux musiques actuelles. Cette étude pose les bases sur le travail fait en commun avec les adhérents ainsi que les valeurs communes à faire rayonner.

Le 20 décembre, les étudiants de Sciences Po sont venus présenter aux membres et à la présidente de l'Arcom Lille leur travail. Ils ont détaillé point par point les différentes étapes du projet. Ils ont été chaleureusement félicités pour leur implication, les membres leurs ont souhaité une bonne continuation dans leur stage de janvier et une belle réussite dans leurs études.

### **EMI**

Les 2, 9 et 16 mars, au lycée Pasteur de Lille, séances préparatoires avec une classe de 1<sup>ère</sup>. Projet de films sous la conduite d'un professionnel de la SCAM pour le projet « Doc de Poche ». Première expérimentation du dispositif dans les territoires, les films seront ensuite projetés devant un jury ainsi que les créations des autres établissements scolaires retenus dans le projet.

Le 20 mars, Salon du Numérique avec les Rives Créatives à Valenciennes (59), rencontre avec les étudiants.

Le 28 mars, SPME. Présentation du rapport de l'Arcom « Représentation des femmes dans l'audiovisuel et dans la publicité » au Club de la Presse à Lille. Interview avec des journalistes de la Voix du Nord.

Le 30 mars matin, SPME. Ateliers-rencontres au Canopé de Laon (02), présentation du métier de journaliste / enregistrement pour la web radio du lycée où sont scolarisés les élèves allophones.

Le 30 mars après-midi, SPME. Participation à un enregistrement radio dans une classe de CE2 à l'école primaire d'Hirson (02) avec Stéphane Bizeau, réseau Francas de l'Aisne.

Le 4 avril, Journée audiovisuelle au lycée professionnel de Ribécourt (60) en partenariat avec le Clémi d'Amiens et l'Arcom Paris. Ateliers théoriques, tables rondes sur l'égalité fille – garçon, interview par des élèves des deux secrétaires générales, réalisation de sujets en lien avec les journalistes de France Bleu Picardie et Wéo Picardie. Retransmission des sujets sur la chaîne Wéo Picardie et Public Sénat.

Le 5 avril, délibération du jury pour le concours Médiatiks, Clémi Lille

Le 12 avril, délibération du jury pour le concours Médiatiks, Clémi Amiens

Le 17 mai, remise des prix Médiatiks au théâtre de Saint-Omer ;

Le 25 mai, la SCAM à Paris, projection des films réalisés par les élèves ayant participé au projet « Doc de Poche ».

A partir du 11 septembre, réunion préparatoire hebdomadaire avec Lou Deiss-Veiniere, Ethan Guenni, Julie Guédon et Marie Koïtka, les 4 étudiants de 2<sup>ème</sup> année du master Communication et Médias de Sciences Po. Projet tutoré qui entre dans le cadre de leurs études et dont ils devront présenter une soutenance à la fin du semestre. La secrétaire générale avait envoyé son projet en juillet à l'enseignant : « Organiser une table ronde sur l'EMI avec un focus sur la citoyenneté numérique », il a été communiqué à la promotion à la rentrée septembre. Il était d'organiser intégralement un événement en lien avec l'EMI. Le sujet des tables rondes, les intervenants, leurs disponibilités, l'envoi des invitations, la réservation de salle, la partie technique... tout a été pris en main par les étudiants sous la responsabilité de la secrétaire générale de l'Arcom Lille.

Le 15 décembre 2023, se sont donc tenues les tables rondes dédiées à la liberté d'expression. Les différents acteurs de l'audiovisuel et de l'éducation aux médias et à l'information ont débattu autour de la thématique : « Comment se former à l'esprit critique aujourd'hui ? ». Cet événement aura permis de faire émerger de nouveaux questionnements. Les acteurs locaux de l'EMI sont représentatifs des enjeux actuels de la sphère médiatique.

### **Congrès / Événementiel**

Le 5 mai, interview et présentation du paysage radiophonique à M. Brulhatour, rédacteur en chef de *La Lettre Pro*, en vue du Radio Tour, à Lille, le 1<sup>er</sup> juin. Co-organisation de l'événement : suggestion et sélection des opérateurs radios représentatifs du territoire et les plus pertinents, choix des thématiques, mise en relation avec Mme Spillebout, députée du Nord et co-présentatrice de la mission FLASH à l'Assemblée nationale.

Le 16 mai, Ciné débat dans le cadre du FIGRA à Douai.

Le 9 juin, Rencontres EMI organisées à l'ESJ de Lille.

Le 15 juin, deuxième édition des Rencontres de l'innovation dans la musique au Centre National de la Musique à Tourcoing.

Le 15 juillet, visite de l'exposition *Fake News* à La Condition Publique à Roubaix et enregistrement du direct plateau de la radio Boomerang.

Le 14 novembre, inauguration des nouveaux studios de RFM Nord et d'Europe 2 Nord Picardie à Villeneuve d'Ascq.

Le 27 novembre, interview accordée à France Bleu Nord ; appel à candidature général FM, le DAB+, le projet tutoré avec Sciences Po...

Le 29 novembre, Salon des Ressources et de l'Economie solidaire à Valenciennes. Prise de contact et échange de cartes avec le Pôle enfance de Valenciennes et la responsable des Centres Sociaux du Nord.

### Réunions

Le 4 janvier, réunion d'informations relative au Pass Culture. Présentation de la plateforme et conseils d'utilisation par Natacha Borel, chargée du développement territorial en Hauts-de-France du dispositif Pass Culture. Etaient conviés à la réunion en distanciel, les radios associatives des Hauts-de-France, la secrétaire générale de Paris (pour la représentation des radios du département de l'Oise), l'adjointe au SGAT et à titre informatif, le secrétaire général de Nancy.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, réunion des secrétaires généraux à Paris. Séminaire de travail en présence de Bénédicte Lesage, membre - conseillère.

Le 20 juin, projet de création d'un laboratoire dédié à l'éducation aux médias avec différents partenaires représentatifs du monde de la recherche (université de Lille, l'atelier Géricho), de l'éducation nationale (Canopé, Clémi) et des institutions (Arcom Lille) => *Laboratoire Médias, cultures et Citoyenneté* (Lab M2C)

Le 14 septembre, réunion préparatoire au Lab M2C. Proposition de projets éducatifs et d'une section optionnelle à titre expérimental au lycée Fénélon de Lille.

Le 25 septembre, réunion des radios associatives en double diffusion à l'Arcom Lille. Moment d'échanges et de partage d'expérience au cours duquel les opérateurs ont fait part de leurs craintes de ne pas pouvoir supporter les frais supplémentaires liés à la diffusion en DAB+ sans contrepartie financière (publicité ou subvention).

Le 13 octobre, retour des investigations menées sur le territoire pour rechercher une nouvelle fréquence à Soissons (02). La fréquence 107.9 MHz attribuée à N'Radio doit être rendue à la DGAC.

Les 7 et 8 novembre, groupe de travail avec trois autres secrétaires généraux (Poitiers, Toulouse et Antilles) afin d'élaborer un nouveau formulaire d'identification distribué aux opérateurs radios. Plus complet et reprenant plus d'informations, il sera commun à l'ensemble des territoires.

Le 9 novembre, réunion du Lab M2C. Finalisation de l'événement Hackaton qui aura lieu le 31 janvier 2024.

Le 21 novembre, séminaire de travail avec les principaux acteurs de l'EMI à Rennes (en l'absence de la secrétaire générale de l'Arcom Rennes).

Le 23 novembre, réunion préparatoire à Amiens avec les référents Clémi d'Amiens, réflexion à propos de la thématique de la rencontre fixée entre le rectorat, l'Arcom Lille et les différents acteurs de l'EMI.

Le 29 novembre, Lab M2C, préparation de la rencontre du mois de janvier.

Le 7 décembre, la secrétaire générale a participé à la réunion de présentation des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) de Wéo Nord – Pas-de-Calais / Wéo Picardie, en première partie de matinée et de BFM Grand Lille, à la suite, organisée par le Conseil régional des Hauts-de-France.

Le 18 décembre, la secrétaire générale a fait partie du jury de soutenance des étudiants du master Communication et Médias. Ils ont brillamment exposé devant leur directeur de master et la secrétaire générale le déroulement de l'événement et les enjeux de l'EMI.

La secrétaire générale a pu également faire part de sa réaction sur le projet tutoré. Pour une première collaboration entre l'Arcom Lille et Sciences Po Lille, le succès a été au rendez-vous : qualité des prestations des différents intervenants, une bonne coordination, aucun problème technique... L'atelier IA animé par les étudiants a rencontré un franc succès. Le public présent a été content de la qualité des interventions.

### **Relation Institutionnelle**

Le 18 avril, première prise de contact avec M. Boyadjian, directeur du Master Communications à Sciences Politiques de Lille. Possibilité d'intégrer un module de formation pour présenter l'Arcom aux étudiants.

Le 3 mai, première prise de contact avec M. Aballain, directeur des formations à l'ESJ de Lille. Possibilité d'intégrer un module de formation pour présenter l'Arcom aux étudiants.

Le 23 novembre, prise de contact à Amiens avec Clémence Boulfroy, coordinatrice du réseau EMI'Cycle.

### **X anciennement Twitter**

Le compte est suivi par 890 abonnés ; le CTA, quant à lui, est abonné à 845 comptes.

Selon l'actualité du Comité ou les informations reçues du Conseil à destination du public audiovisuel, les informations sont relayées sur le compte.

## **V. Moyens matériels du comité**

### **Locaux**

Le Comité est hébergé dans les locaux de la DRAC des Hauts-de-France depuis avril 2019. Ses bureaux occupent l'intégralité d'une aile du bâtiment au rez-de-chaussée.

### **Informatique et télécom**

Le problème de la connexion de la box SFR est en cours de résolution.

### **Matériels de contrôle**

L'attaché dispose de trois types de matériel de contrôle radio et télévision : ETL, FM MC4 et SEFRAM.

### **Véhicule**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, l'attaché territorial de l'audiovisuel dispose d'une Volkswagen Passat comme véhicule de fonction.

## VI. Bilan, propositions et perspectives

Le comité territorial de l'audiovisuel de Lille, le Comité et/ou la secrétaire générale ont pu rendre visite à cinq opérateurs. Par ailleurs, la présidente et /ou la secrétaire générale ont reçu sept opérateurs qui en avaient fait la demande.

2023 a été en partie consacré au remplacement de l'assistante. De nombreux entretiens de recrutement peu concluants, des candidates réticentes à l'idée de « s'éloigner administrativement » de la préfecture, ont ralenti le recrutement pérenne de l'assistante-secrétaire. Après de multiples échanges entre les services de la préfecture et ceux de l'Arcom, le 26 décembre l'arrivée de Mme Fache a été actée au 26 mars 2024.

Le réseau EMI se construit patiemment. Les échanges avec les référents des deux académies sont plus fluides. Avec l'académie de Lille, un projet de laboratoire est né : volonté de mettre en commun les ressources de chaque entité (l'Education nationale, et l'Arcom). Le Lab M2C se réunit tous les trimestres en moyenne.

Cependant des actions ont été menées dans le périmètre de Lille tout au long de l'année. Un projet avec le Clémi de l'académie d'Amiens et le CTA de Paris, engagé en septembre 2022 a abouti le 4 avril 2023 avec une « journée audiovisuelle » dans un lycée professionnel de l'Oise. Ce fut une des deux actions phares en EMI.

L'autre action phare en EMI de 2023 a été le projet tutoré avec les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de master Communication et Médias de Sciences Po Lille. A raison d'une réunion par semaine pendant un trimestre, le projet a vu le jour le 15 décembre. Les tables rondes ont été l'occasion de réfléchir à la liberté d'expression - comment se former à l'esprit critique aujourd'hui ? Les étudiants ont mené le projet de bout en bout ; les participants et le public ont apprécié la qualité des échanges. Lors de la soutenance devant le jury, les étudiants ont également fait l'unanimité : peu d'éléments à améliorer, la note du rapport a été très satisfaisante.

L'appel aux candidatures FM général a été lancé le 15 novembre 2023, il concerne 170 fréquences sur 33 zones. L'instruction des dossiers et la sélection des candidatures se feront courant premier semestre 2024, avec une parution des autorisations au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Le 15 novembre, l'Autorité a lancé l'appel DAB+ n°10, le CTA de Lille est concerné par la mise en appel de 8 ressources complémentaires. L'instruction des dossiers et la sélection des candidatures se feront au premier semestre 2024, avec une parution des autorisations au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024.

La première partie de l'année va être consacrée à l'instruction des dossiers des deux appels. La date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 16 janvier 2024 et au 6 mars 2024, il est impossible de connaître par avance, le nombre de candidats. Il est en général élevé pour les zones mises en appel.

Au premier trimestre 2023, la présidente Massias rencontrera M. Moya, recteur de l'académie d'Amiens, selon le souhait du président Maistre. En effet, M. Maistre a demandé aux délégations territoriales d'organiser une rencontre annuelle avec les rectorats.

Pour la première fois, l'Arcom Lille accueillera dans ses locaux un étudiant en 2<sup>ème</sup> année de Master Droit Public, spécialité cyber sécurité, pour son stage de fin d'année. La thématique du rapport reste à définir.

Il est à souhaiter que les liens tissés avec les grandes écoles se pérennisent, les échanges avec les étudiants étant toujours profitables. Par ailleurs, l'Arcom Lille apporte son soutien et ses moyens à l'Education nationale. La visibilité de la délégation territoriale est par conséquent accrue.



DATE DE LA REUNION AU CTA	POINTS DONNANT LIEU A LA DECISION	SERVICES	CATEGORIE	AVIS CTA	ACTION CTA	INTERVENTION DU CONSEIL	DATE ENVOI COURRIER / AVENANT / CONVENTION / DELIBERATION	NUMERO DELIBERATION / AVENANT	DATE PUBLICATION AU JO
11-janv.	2ème reconduction autorisation	Radio 3 Des	A		Décision		25-janv.	2023-LI-01	10-févr.
11-janv.	Recevabilité dossiers candidatures appel DAB+ n°9	6A 2B 4C 16D		Favorable		Plénière			15-mars
11-janv.	Contrôle des envois des bilans financiers	tous							NC
11-janv.	Diffusion des éditeurs Amiens local	13							NC
15-mars	changement de statut et de bureau	RCV	A		Avenant		29-mars	avenant 4	NC
15-mars	Erreur partie technique de la décision	Radio 3 Des	A		Décision		29-mars	2023-LI-02	1-avr.
15-mars	Changement de gérance	Nostalgie Arras	C	Favorable	Décision		7-juin	2023-504	17-juin
15-mars	Présélection 3 opérateurs en contrainte avec Paris	Radio Classique-RTL2-NRI	D	Favorable		Plénière			en cours
15-mars	Changement de site (3)	Fun Radio	D	Favorable			25-oct	2023-854	27-oct
15-mars	Changement de site (6)	RTL	E	Favorable			25-oct.	2023-855	27-oct
15-mars	Changement de site	Skyrock Nord	D	Défavorable					NC
15-mars	Rapport d'activités du CTA de Lille			Approuvé					NC
15-mars	Contrôle diffusion DAB+	Hello le Nord	B						NC
15-mars	Arrêt diffusion DAB+	CN'IO	A		Rappel des obligations		29-mars		NC
15-mars	Contrôle des excursions	50 fréquences		ok					NC
17-mai	Modification siège social	CN'IO	A	Accordée	Avenant		5-juil.	avenant 3	NC
17-mai	Changement de capital et syndication de programme	Nostalgie Arras	C	Favorable	Décision		7-juin	2023-504	17-juin
17-mai	Présélection appel DAB+ n°9	Europe 2	C	Favorable		Plénière	5-juil.	2023-1192	22-déc.
17-mai	5 changements de site Valenciennes	2 C & 3 D		Favorable	Décision		31-mai	513 à 518	21-juin
17-mai	Arrêt diffusion DAB+	CN'IO	A		Mise en garde		17-mai	AR	NC
17-mai	Contrôle des excursions	25 fréquences		ok					NC
5-juil.	Décision rectificative suite à un changement de nom	Meet FM	A	Favorable	Décision		18-juil.	2023-LI-03	27-juil.
5-juil.	Changement de site	Fun Radio	D	Favorable			25-oct	2023-854	27-oct
5-juil.	Changement de site	RTL	E	Favorable			25-oct.	2023-855	27-oct
5-juil.	Changement de site	RTL 2	D	Favorable			25-oct.	2023-856	27-oct.
27-sept.	Changement de siège social	Playloud Littoral	A	Favorable	Avenant			Avenant n°2	A Faire
27-sept.	1ère reconduction	Viv'FM	A	Favorable	Décision		27-sept.	2023-LI-004	25-oct.
27-sept.	1ère reconduction	Canal FM	B	Favorable	Décision		27-sept.	2023-LI-005	25-oct.
27-sept.	1ère reconduction	Radio Galaxie FM	B	Favorable	Décision		27-sept.	2023-LI-006	21-oct.
27-sept.	Changement de site	Skyrock Nord	C	Défavorable					NC
27-sept.	Contrôle diffusion DAB+	Hello le Nord Amiens	B		Demande	Caducité	25-oct.	2023-937	14-nov.
27-sept.	Contrôle diffusion DAB+	CN'IO	A		Demande	Mise en demeure			en cours

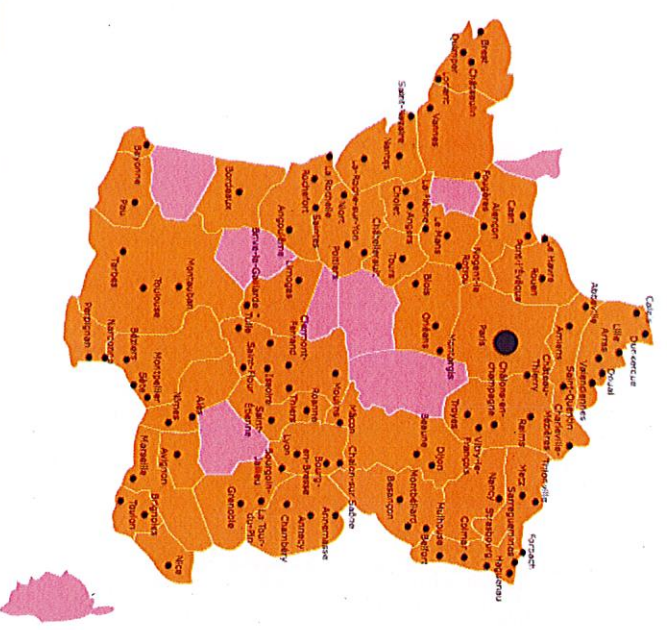


## DÉCISIONS DES CTA EN 2023

Comités territoriaux de l'audiovisuel	Nombre opérateurs radio	Nombre de fréquences radiophoniques FM	Nombre d'allotissements en DAB+ (expérimentation)	Nombre opérateurs TV locales	Décisions d'attributions temporaires Radio/TV locales	Décisions de reconductions/non reconductions Radio/TV locales	Décisions techniques Radio/TV locales	Décisions administratives Radio/TV locales	Décisions programmes Radio/TV locales	Total décisions
<b>Antilles-Guyane</b>	110	262	1	5	3	17	1	2	4	27
<b>Bordeaux</b>	148	407	124	2	15	2	7	11	0	35
<b>Caen</b>	104	435	91	2	44	7	1	8	0	60
<b>Dijon</b>	99	303	43	0	5	0	0	7	0	12
<b>Lille</b>	97	263	9	5	0	5	1	2	0	8
<b>Lyon</b>	242	757	13	4	15	0	6	26	2	49
<b>Marseille</b>	189	597	146	5	9	40	21	21	1	54
<b>Réunion-Mayotte</b>	75	277	0	5	0	3	49	15	0	71
<b>Nancy</b>	129	745	13	4	10	0	4	18	2	34
<b>Nouvelle-Calédonie et Iles de Wallis et Futuna</b>	7	55	0	2	0	0	0	0	0	0
<b>Paris</b>	124	307	6	6	0	34	0	15	1	50
<b>Poitiers</b>	91	320	6	2	4	2	6	6	-	18
<b>Polynésie française</b>	20	86	-	2	-	4	-	-	-	4
<b>Rennes</b>	121	204	13	7	3	3	3	14	3	28
<b>Toulouse</b>	154	846	9	4	1	0	5	17	9	31



## LE DÉPLOIEMENT DU DAB+ LES VILLES COUVERTES PAR LE DAB+



— Zones où la diffusion DAB+ a démarré

— Zones dont la mise en appel est prévue pendant la période 2022-2024

● Agglomérations déjà couvertes par le DAB+

Villes où l'allumage des émetteurs DAB+ de radios autres que métropolitaines est prévu d'ici la fin de l'année :

- Dinan, Guingamp, Lannion, Lourdes, Montluçon, Morlaix, Saumur, Uzerche, Vichy.

Pour tout savoir



## LE DÉPLOIEMENT DES MULTIPLEX MÉTROPOLITAINS

4 <sup>e</sup> trimestre 2023	
24 octobre 2023	
Montpellier, Nîmes, Saint-Étienne (13 radios métropolitaines supplémentaires)	
Novembre	
A1	Paris - Lille
A2	Caen - Valence
A10	Paris - Tours
A11	Paris - Nantes
A4	Paris - Reims
A50-A8	Toulon - Saint-Raphaël
Décembre	
A13	Paris - Le Havre
A26	Saint-Quentin - Calais
A31	Thionville - Nancy
A35	Strasbourg - Mulhouse
A36	Mulhouse - Dijon
A40-A43	Lyon - Alpes
1 <sup>er</sup> trimestre 2024	
A4	Reims - Strasbourg
A9	Montpellier - Perpignan
A10	Tours - Bordeaux
A13	Le Havre - Caen
A16	Beauvais - Dunkerque
A31	Nancy - Dijon
A61	Toulouse - Narbonne
A62	Bordeaux - Toulouse
A63	Bordeaux - Bayonne
N12-N157	Laval - Brest



Le régulateur de la communication  
audiovisuelle et l'numérique

# DAB +

## Tout savoir sur la radio numérique terrestre

RADIO

